



# MOUTIER ROZEILLE INFOS

Bulletin d'informations municipales n° 23

## *Le mot du Maire*

*Chers habitantes et habitants de Moutier Rozeille,*

*Ce début d'année a vu la fin des travaux connexes à l'aménagement foncier, agricole et forestier sur l'ensemble de la commune. Ces travaux ont été réalisés dans un temps record avec l'implication de tous les acteurs. Comme vous pourrez le lire dans ce Moutier Rozeille Infos, le budget a été maîtrisé et de ce fait, il n'a pas été nécessaire d'augmenter les taxes de la commune. Quelques réserves ont été notifiées à l'entreprise et sont en cours d'être levées.*

*Un autre dossier nous a accaparés, c'est le devenir de notre école. Malgré des effectifs en légère progression, la décision de la directrice académique de fermer une classe sur la commune de Moutier Rozeille aura pour conséquence de limiter l'attractivité de notre école et de fragiliser le Regroupement Pédagogique Intercommunal.*

*A moyen terme, c'est, comme le souhaite le Ministère, la fermeture des écoles « éparpillées » qui sont les âmes de nos villages. Malgré une action intense des parents d'élèves et de certains élus, la décision est irrévocable et nous laisse un sentiment d'injustice et d'incompréhension.*

*Et pour continuer, c'est un vent de réformes et d'actions difficilement digérables. C'est la nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRE), le transfert de multiples compétences, la facilitation de la mise en œuvre d'un plan local d'urbanisme intercommunal, la gestion des milieux aquatiques, la prévention des inondations, la mise en œuvre de comités intercommunal d'action social...*

*D'autres mesures comme la baisse des dotations de l'Etat, le passage à la semaine scolaire de quatre jours et demi, le désengagement dans l'ingénierie et l'étude des dossiers afférents aux droits des sols (urbanisme), les normes d'accessibilité, engendrent à la fois une baisse des ressources et des surcoûts difficilement supportables.*

*Pour conclure, il faut noter une forte incitation à la création de communes nouvelles et à la mutualisation des services. Je resterai vigilant.*

*Cordialement,*

*Votre Maire,*

*Jean Paul BURJADE*

## *Bilan de l'aménagement foncier, agricole et forestier*

### *Année 2013 :*

OPERATION	RECETTES	DEPENSES
Subvention anticipée du Conseil Général	73 921,40	

### *Année 2014 :*

Factures Maîtrise d'œuvre		28 845,28
Frais de dossier-Emprunt classique		185,00
Emprunt classique	185 000,00	
Frais de dossier-Prêt relais		500,00
Prêt relais	400 000,00	
Factures travaux de terrassement		962 748,46
Factures autres travaux		16 800,00
Subvention FEADER	223 184,28	
Subvention du Conseil Général	149 263,03	

### *Année 2015 :*

Factures Maîtrise d'œuvre		1 206,14
FCTVA 2014	158 932,00	
Prêt relais		400 000,00
Intérêts du prêt relais*		5 000,00
Factures travaux de terrassement		62 557,21
Factures autres travaux		44 306,75
Subvention FEADER	146 422,72	
Subvention du Conseil Général	146 422,57	

### *Année 2016 :*

FCTVA 2015*	17 727,82	
-------------	-----------	--

TOTAUX	1 500 873,82	1 522 148,84
--------	--------------	--------------

\*Montants prévisionnel

Les travaux du périmètre routier d'un montant estimé à 345 429 € HT ont été entièrement subventionnés par le Conseil Général et l'Europe.

Les travaux du périmètre classique d'un montant estimé à 924 018 € HT ont été chiffrés, après appel d'offre, à 995 458 € HT. Ces travaux ont été subventionnés par le Conseil Général et l'Europe à hauteur de 80% du montant estimé, la différence devant être supportée par la commune. Une gestion drastique, le renoncement à l'assistance à maîtrise d'ouvrage et la baisse des prix du BTP ont permis de limiter l'impact de ce surcoût qui s'élève au final à 21 275,02 € et qui avait été budgétisé en imprévu.

## ***Conseil municipal du vendredi 13 février 2015***

### **1) Approbation du rapport définitif de la commission locale d'évaluation des charges transférées à la communauté de commune :**

Monsieur le Maire rappelle que les statuts de la communauté de commune « Creuse Grand Sud » ont été approuvés par arrêté préfectoral le 20 juin 2014. L'approbation de ces statuts implique des transferts de compétence par les Communes membres. La commission des transferts de charges, dans sa séance du 16 décembre 2014, a adopté à l'unanimité le rapport retraçant le calcul des charges transférées ainsi que le montant définitif des attributions de compensation.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver ce rapport.

### **2) Inscription de chemins au plan départemental d'itinéraires de promenade et de randonnée de la Creuse (PDIPR) :**

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Roland DEUILLARD en charge de ce dossier. Ce dernier explique aux membres du conseil qu'étant donné les contraintes liés à ces itinéraires de randonnée et le fait que ces chemins resteront à la charge de la commune, il propose d'attendre des précisions sur ce sujet et donc de ne pas délibérer.

### **3) Autorisation relative aux crédits anticipés pour l'année 2015 :**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de l'autoriser à engager, à liquider et à mandater les dépenses d'investissement avant le vote des budgets 2015 et dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales. Après échange, cette autorisation est accordée à l'unanimité.

### **4) Attribution de l'indemnité allouée au receveur municipal :**

Le conseil municipal décide à l'unanimité de demander le concours du receveur municipal pour assurer des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable et d'accorder l'indemnité annuelle sur la base de 100 % du taux applicable (environ 303,00 €).

### **Questions diverses :**

✓ **Madame CHOVEAU** (100 ans le 02 avril 2015) :

L'ensemble du conseil municipal est favorable à l'organisation d'un petit évènement convivial afin de célébrer les 100 ans de Mme CHOVEAU.

### ✓ **Acquisition et vente de terrain**

Vente à la famille ROUSSEL pour un montant de 1850€ avec bornage à la charge de la commune.

Achat terrain de la famille DROPSY pour un montant de 4800€.

Achat terrain de la famille GOUNAUD au prix de 5€/m<sup>2</sup> avec bornage et reprise de la clôture à charge de la commune.

### ✓ **Ecole**

Monsieur le Maire informe l'ensemble du conseil municipal du rendez-vous entre Madame NIQUET, Directrice académique de la Creuse, et les maires du RPI avec pour ordre du jour : la carte scolaire.

Monsieur le Maire précise qu'il a été réalisé un recensement des enfants nés en 2012 et 2013 sur le territoire du RPI et qu'il y aurait donc 16 enfants potentiellement entrant en classe de maternelle en septembre 2015.

Les effectifs passeraient donc de 60 enfants actuellement sur le RPI à 68 enfants au total. Monsieur le Maire informera les représentants des parents d'élèves, les enseignants et les membres du conseil du contenu de cette rencontre.

### ✓ **Chantier lotissement**

Des travaux ont été chiffrés par la société COLAS pour un montant de 18 360,10 € HT. Il s'agit de la pose d'une buse de 300mm au travers de la propriété de Mme GIRAUD afin de dévier le ruisseau existant. Cette solution ne semble pas être en capacité de résoudre entièrement le problème, de plus d'autres solutions et offres de prix doivent être étudiées.

### ✓ **Logement de la poste**

Un couple souhaite louer le logement de l'ancienne POSTE pour un montant mensuel de 500,00 €. Ce couple n'a pas d'enfants. Le conseil municipal décide de maintenir le prix du loyer à 571,00 € et d'attendre d'autres propositions sachant que le logement doit être mis en location par l'intermédiaire d'une agence immobilière très prochainement.

## ***Conseil municipal du mardi 13 mars 2015***

### **1) Approbation des comptes de gestion 2014, vote des comptes administratifs et affectation des résultats :**

Après lecture, les comptes de gestion et les comptes administratifs sont soumis à l'approbation du conseil municipal sans la présence de Monsieur le Maire. Les différents comptes (Principal et Assainissement) sont approuvés à l'unanimité ainsi que l'affectation des résultats.

## **2) Recrutement d'un agent technique polyvalent :**

Monsieur le Maire propose de recruter Monsieur Benoît JANICAUD pour une durée renouvelable de six mois à temps complet en attendant son éventuelle intégration comme adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

## **3) Inscription de chemins au plan départemental d'itinéraires de promenade et de randonnée de la Creuse (PDIPR) :**

Après étude et réflexion, le conseil municipal décide à l'unanimité d'inscrire les chemins de la commune au PDIPR.

### ***Conseil municipal du mardi 07 avril 2015***

#### **1) Vote des taux d'imposition 2015 :**

Compte tenu de la crise économique et de l'effort qui est demandé aux ménages, le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux d'imposition.

#### **2) Vote des budgets 2015 :**

Cette année, l'effort porte sur une première phase de réfection de la voirie dans les villages, sur la clôture des travaux connexes à l'aménagement foncier, sur le remboursement du prêt relais et des intérêts et sur l'acquisition de terrains.

Le budget principal 2015 s'équilibre pour la section de fonctionnement en recettes et dépenses à 437 280 € et en investissement à 723 715 €.

Le budget assainissement s'équilibre en exploitation à 8 643 € et en investissement à 10 067 €.

Les subventions suivantes sont accordées :

COMICE AGRICOLE : 219 € 50

AMICALE : 850 € 00

Les principaux travaux envisagés :

Réfection de la voirie des villages du Bignat, des Brugerettes, de la Prade, de Rozeille et du Montrobert pour un montant de 61 900,50 € HT (Cette opération est subventionnée à hauteur de 14 564,10 €). Remplacement des fenêtres des archives, remplacement des fours de la cantine, terrassement aux Brugerettes, battants des cloches de l'église, ancien lavoir du bourg...pour un montant de 14 635 €.

## ***Conseil municipal extraordinaire du mardi 21 avril 2015***

Considérant les efforts d'investissements de ces dernières années pour maintenir une fonctionnalité et un cadre appréciable dans les classes,  
Considérant que les effectifs de notre regroupement pédagogique sont stables pour les prochaines rentrées scolaires et que nous réfutons la logique comptable,  
Considérant que nous sommes en milieu rural et, pour les trois communes du RPI, en zone de montagne,  
Considérant que la fermeture d'une classe fragiliserait le regroupement pédagogique intercommunal,  
Considérant l'attrait de la présence d'une école pour l'installation de nouveaux habitants,  
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, refuse catégoriquement la suppression de poste ou de classe sur le regroupement et s'engage, le cas échéant, à étudier et à proposer, dans les deux ans à venir, une nouvelle réorganisation du regroupement pédagogique en concertation avec les parents d'élèves, l'éducation nationale et les municipalités voisines.

## ***La vie de la commune***

***Depuis le dernier Moutier Rozeille Infos, nous déplorons les décès de :***

*Monsieur Daniel MALTERRE, du village de «L'Arbre», le 26 Janvier 2015,  
Madame Marguerite DERIGON du village des «Bussières», le 7 Février 2015,  
Monsieur Lucien GRAMAZE du village de «Confolens», le 26 Février 2015,  
Madame Violet LEURIA habitante du Bourg, le 24 mars 2015.*

*A leurs familles, nous adressons nos très sincères condoléances.*

## ***Une deuxième centenaire pour la commune***



Le 02 avril 2015, Madame CHOVEAU qui habitait le village de Rozeille a fêté ses 100 ans à la maison de retraite de la rue Saint Jean à Aubusson.

Moutier Rozeille ne l'a pas oubliée !

Elle rejoint ainsi Madame LE HELLO dans le club très fermé des centenaires de la commune.



## *Installation du scanner au Centre Hospitalier*

Depuis le début du mois de mai, la construction de l'extension du bâtiment existant sur le site de la Croix Blanche, qui va désormais abriter le service du scanner, a débuté. En effet, les lots ont été attribués en Avril à des entreprises creusoises, avec un planning demandé relativement serré puisque le scanner sera livré par Général Electric fin Août, pour une fin des travaux prévue début septembre, et un début des examens mi-septembre 2015. Actuellement, l'entreprise de maçonnerie CHAUSSARD de GOUZON, finit la réalisation confiée : fondations, poteaux, planchers, construction des murs.

Pour rappel, l'Agence Régionale de Santé du Limousin a accordé son autorisation pour installer un scanner en février 2014. L'Autorité de Sureté Nucléaire a quant à elle donné son autorisation en mars dernier.

Concernant le fonctionnement, les prises de rendez-vous seront assurées dès le mois d'Août. Le pôle de radiologie est en cours de réorganisation, avec la présence d'un radiologue titulaire complémentaire, le Docteur Thierry BERGERET.

La présence de cet équipement sur le centre hospitalier va permettre d'assurer la prise en charge de l'urgence sur le bassin, d'améliorer la qualité de la prise en charge des patients hospitalisés, mais également de faciliter l'accès aux examens de scanner pour les habitants d'Aubusson et plus globalement du sud de la Creuse, qui, jusque-là, étaient réalisés, au mieux au centre hospitalier de Guéret, ou en Corrèze.

Cette installation, financée par l'Agence Régionale de Santé, constitue donc un véritable service de proximité, utile aux médecins de ville et aux patients, et qui va également constituer un levier pour attirer de nouveaux médecins dans ce secteur d'activités.



## ***Les associations de la commune***

### ***❖ Anciens élèves de l'école de Moutier Rozeille :***

***Contact :*** La présidente, Madame Gisèle ROUSSET au 05 55 66 82 25

***Activité à venir :*** Dimanche 26 juillet 2015      Repas annuel

### ***❖ Les artistes de La Rozeille :***

***Contact :*** La présidente, Madame Rose NABLANC au 05 55 83 84 05

***Activité à venir :*** Vendredi 09 octobre 2015      Assemblée générale

### ***❖ RANDO NATURE :***

***Contact :*** Le président, Monsieur Roland DEUILLARD au 05 55 83 88 45

***Activités à venir :***

*Randonnée le troisième dimanche de chaque mois, contacter le président pour connaître la destination. Participation : 2€00*

### ***❖ TOPGYM :***

***Contact :*** La présidente, Madame Christiane PAULY au 05 55 66 30 35.

*Les séances ont lieu les lundis et jeudis soir à 18H15 dans la salle des fêtes. (Hors vacances scolaires). L'ambiance est très conviviale et bien sûr, sportive.*

*Les jeudis sont consacrés à la Gym douce, accessible à tous pour préserver son autonomie et faire des exercices sans douleur.*

*Venez essayer, les premières séances sont offertes.*

### ***❖ ACCA :***

***Contact :*** Le président, Monsieur Jean Claude CLAUDAUD au 05 55 66 36 34

### ***❖ Parents d'élèves « Chabat d'entra les p'tits loups » :***

***Contact :*** La présidente, Madame Fanny CHARRIERE au 05 55 66 46 90

***Activité à venir :*** Samedi 27 juin 2015 Fête des écoles à Néoux

### ***❖ Comité des fêtes de Moutier Rozeille :***

***Contact :*** La présidente, Madame Marie Claude CASSIER au 05 55 66 84 19

***Activités à venir :***

*Samedi 18 et dimanche 19 juillet 2015      Fête patronale*

*Samedi 21 novembre 2015      Soirée choucroute*

### ***Pour contacter votre maire***

*Sur rendez vous : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10H00 à 12H00.*

*Par courriel :*

[mairie.moutierrozeille@orange.fr](mailto:mairie.moutierrozeille@orange.fr)

***Site internet :*** <http://www.moutierrozeille.fr>